



**Note sur l'évolution annuelle
de l'Indice des Prix à la Consommation
Ville de Fès
Année 2017**

Préambule

L'indice des prix à la consommation (IPC) est un indicateur qui permet de mesurer, entre deux périodes données, la variation relative des prix à la consommation d'un panier fixe de biens et services couramment acquis par les ménages marocains. C'est une mesure synthétique de l'évolution des prix de vente en détail des biens de consommation.

Cet indice revêt une grande importance en raison de ses multiples utilisations aussi bien économiques que sociales.

Sur le plan macro-économique, l'indice des prix à la consommation est utilisé entre autres pour :

- Fournir une estimation du taux d'inflation,
- Aider à l'analyse de la conjoncture économique,
- Mesurer les agrégats macroéconomiques en termes réels (le produit intérieur brut et ses composantes.)

Au niveau social, le suivi de l'évolution de ce type d'indices, peut aussi parfois servir comme outil d'indexation des salaires nominaux suite aux augmentations qui surviennent sur le niveau général des prix, afin de préserver le pouvoir d'achat des ménages.

Dans ce cadre, le Haut-Commissariat au Plan a mis en place un dispositif de suivi des prix en réalisant de façon permanente une enquête nationale sur les prix à la consommation, dont les données recueillies servent à l'élaboration de cet indice. Le calcul de celui-ci est basé sur le suivi des prix d'un panier composé de 478 articles déclinés en 1067 variétés consommés par la population de référence, à savoir l'ensemble de la population urbaine du pays.

Les prix sont ainsi observés au niveau de 17 grandes villes représentant le milieu urbain des 11 régions du Royaume : Agadir, Al-Hoceima, Béni-Mellal, Casablanca, Dakhla, Fès, Guelmim, Kénitra, Laâyoune, Marrakech, Meknès, Oujda, Rabat, Safi, Settat, Tanger et Tétouan. Dans le cadre de la réforme de l'IPC entamée depuis janvier 2017, la couverture de celui-ci sera élargie pour inclure la ville d'Errachidia représentant la nouvelle région Daraâ Tafilalet.

A l'échelon de la ville de Fès, Les prix sont relevés auprès de 385 points de vente répartis selon les 5 zones suivantes :

Zone 1 : Ville nouvelle (Dar Dbibagh)

Zone 2 : Méchouar Fès jdid

Zone 3 : Ben debbab – AinHaroun

Zone 4 : Ancienne Médina (Boujloud – rssid – Bab ftouh)

Zone 5 : Marjane Agdal

Evolution de l'indice des prix à la consommation (IPC) au niveau national

Au terme de l'année 2017, L'indice des prix à la consommation, l'indicateur le plus sollicité et le plus approprié pour mesurer l'inflation, a enregistré une hausse de l'ordre de 0,7 % par rapport à l'année 2016. Cette variation qu'on peut qualifier de légère, est essentiellement imputée à la faible évolution des prix des produits alimentaires. En effet, avec un poids avoisinant les 42 % dans la dépense de consommation globale, l'indice de la division des produits alimentaires n'a augmenté que de 0,1 %. Quant à l'indice des produits non alimentaires, son rythme d'évolution a été plus important, soit une hausse de 1,4 %.

Pour les produits alimentaires, la hausse la plus significative a touché l'indice de la classe « **Huiles et graisses** » avec 7,3 % alors que la baisse la plus marquante a été enregistrée par l'indice relatif à la classe des « **Fruits** » avec -6,1 %.

En ce qui concerne les produits non alimentaires, les hausses des indices des prix les plus importantes ont été enregistrées au niveau des divisions « **Restaurants et hôtels** » avec 3,2 %. « **Enseignement** » avec 2,5 % et « **Transport** » avec 1,7 %.

Par ailleurs, la seule diminution enregistrée a touché l'indice la division « **Communication** » avec -0,2 %.

Tab 1 : Evolution de l'IPC national entre 2016 et 2017

Divisions de produits	Indices moyens annuels		
	2016	2017	Var. %
Produits alimentaires	126,5	126,6	0,1
01 - Produits alimentaires et boissons non alcool	126,8	126,8	0,0
02 - Boissons alcoolisées et tabac	122,7	124,0	1,1
Produits non alimentaires	110,3	111,8	1,4
03 - Articles d'habillements et chaussures	114,1	115,7	1,4
04 - Logements, eau, électricité et autres	113,9	115,3	1,2
05 - Meubles, articles de ménages et entretien	109,2	109,8	0,5
06 - Santé	104,5	105,2	0,7
07 - Transport	108,9	110,7	1,7
08 - Communication	59,5	59,4	-0,2
09 - Loisirs et culture	98,2	98,7	0,5
10 - Enseignement	142,7	146,5	2,5
11 - Restaurants et hôtels	125,6	129,6	3,2
12 - Biens et services divers	114,7	115,2	0,8
Indice national	117,1	117,9	0,7

Evolution annuelle de l'IPC au niveau de la ville de Fès

En le comparant à celui du niveau national, l'indice des prix à la consommation au niveau de la ville de Fès a évolué en moyenne annuelle, avec un rythme plus important de l'ordre de 1,0 % en 2017 par rapport à 2016. Cette augmentation est le résultat des hausses simultanées de l'indice des produits alimentaires de 0,9 % et de celui des produits non alimentaires de 1,1 %.

Tab 2 : Evolution de l'IPC au niveau de la ville de Fès entre 2016 et 2017

Divisions de produits	Indice des prix à la consommation		
	2016	2017	Var. %
01 - Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	124,8	125,9	0,8
02 - Boissons alcoolisées et tabac	121,2	123,1	1,6
03 - Articles d'habillements et chaussures	113,7	114,0	0,4
04 - Logements, eau, électricité et autres combustibles	115,9	117,3	1,2
05 - Meubles, articles de ménages et entretien courant du foyer	110,0	111,1	1,0
06 - Santé	104,3	105,8	1,4
07 - Transport	103,2	104,6	1,3
08 - Communication	57,6	57,6	0,0
09 - Loisirs et culture	82,9	83,4	0,5
10 - Enseignement	157,9	161,9	2,5
11 - Restaurants et hôtels	137,4	136,8	-0,4
12 - Biens et services divers	121,5	122,7	1,0
Ensemble	117,1	118,3	1,0

Les hausses les plus importantes ont touché les divisions de produits suivantes :

« **Enseignement** » (2,5 %) : Cette variation est engendrée par la hausse des frais d'enseignement.

« **Boissons alcoolisées et tabac** » (1,6 %) : Cette variation est engendrée par une augmentation de certaines variétés de cigarettes locales, faisant partie du panier observé, qui sont : Casa sport et olympique bleue.

« **Santé** » (1,4 %) : Cette variation est due à des hausses au niveau des indices des groupes « *Services ambulatoires* » et « *services médicaux* » de 3,5 % et 7,1 % respectivement.

« **Transport** » (1,3 %) : imputée essentiellement par une hausse de l'indice des prix des deux classes de produits « *Bicyclette* » et « *Carburants et lubrifiants* » dont les indices ont augmenté de 10,9 % et 9,0 % respectivement.

« **Logements, eau, électricité et autres combustibles** » (1,2 %) : En raison des hausses qui ont touché les indices de certaines classes de produits. Il s'agit principalement de « *Fourniture pour travaux d'entretien et de réparation des logements* » dont l'indice a évolué de 3.0 %, « *combustibles solides* » avec 10.0 % et « *Electricité* » avec 2,6 %.

S'agissant des diminutions ou stagnations, il est à remarquer que la division « **restaurant et hôtel** », est la seule dont l'indice a légèrement reculé de -0,4 %. Tandis que l'indice correspondant à la division « **Communication** » est resté inchangé au cours de cette période.

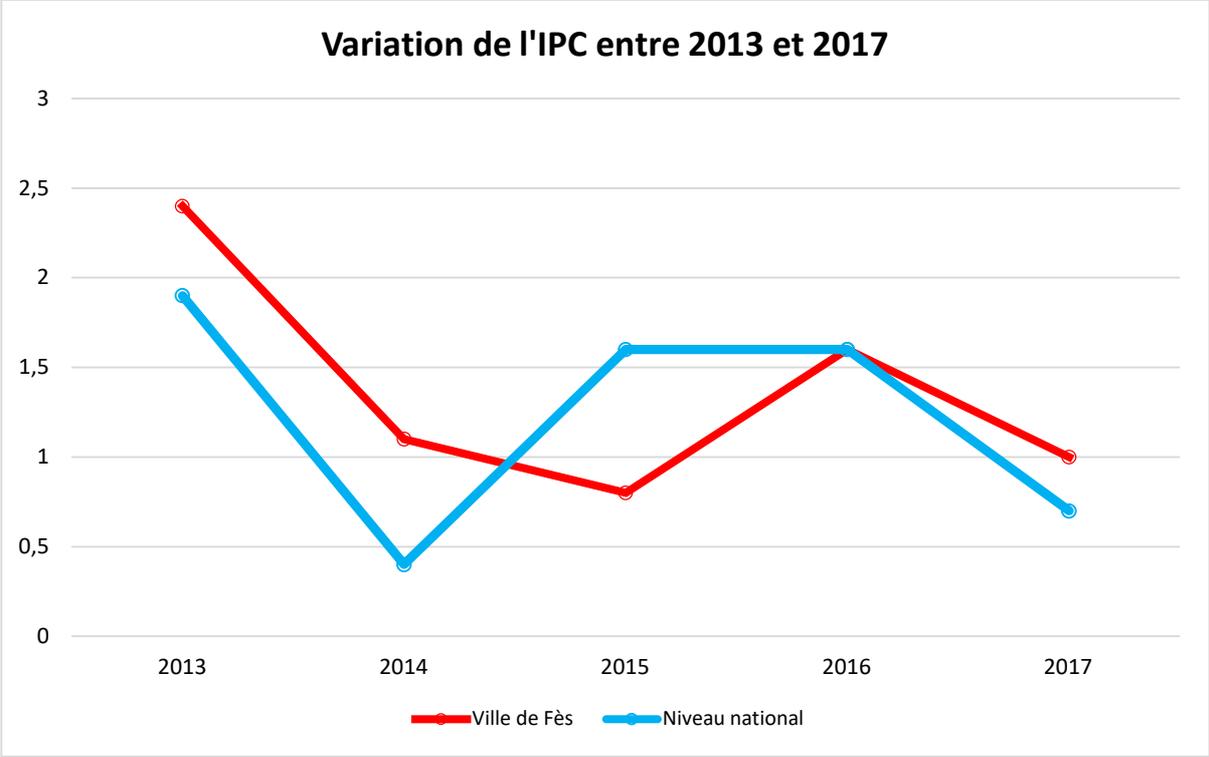
Evolution annuelle des indices des prix à la consommation depuis 2013

En le comparant à celui de l'année 2016, le niveau général des prix au niveau national mesuré par l'indice des prix à la consommation a enregistré une variation en moyenne annuelle de 0,7 % au cours de l'année 2017. Cet indice a progressé avec un rythme légèrement inférieur à celui enregistré au niveau de la ville de Fès au titre de la même année.

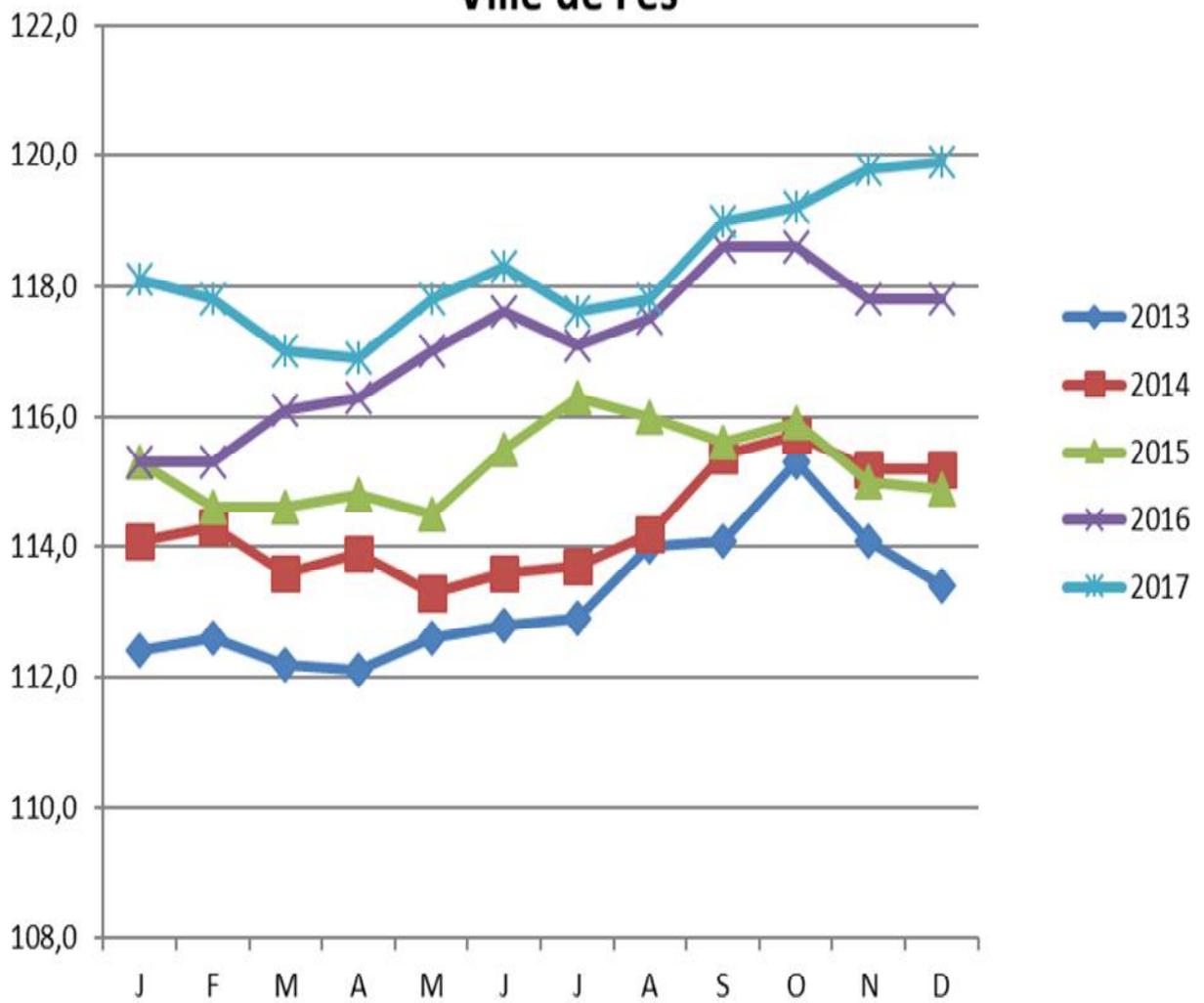
L'examen des variations annuelles des indices des prix à la consommation comme le montre le tableau ci-dessous, permet de constater que durant la période 2013-2017, l'indice national n'a pas franchi le seuil de 2 %. Ce constat reste aussi vrai au niveau de la ville de Fès sauf au titre de l'année 2013 où l'indice des prix à la consommation a dépassé ce seuil en atteignant une variation de 2,4 % contre 1,9 % au niveau national. Ce qui montre que le Maroc est resté à l'abri des tensions inflationnistes au cours de ces cinq dernières années.

Tab 3 : Evolution annuelle des indices des prix à la consommation entre 2013 et 2017

Année	Ville de Fès	var en %	Niveau national	var en %
2013	113,2	2,4	112,9	1,9
2014	114,4	1,1	113,4	0,4
2015	115,3	0,8	115,2	1,6
2016	117,1	1,6	117,1	1,6
2017	118,3	1,0	117,9	0,7



Evolution mensuelle de L'IPC Ville de Fès



Evolution de l'IPC selon les villes au cours de l'année 2017

La lecture du tableau des variations annuelles des indices des prix à la consommation selon les villes au cours de l'année 2017, montre qu'à l'exception de la ville de Meknès dont l'indice a reculé de 0,1 %, toutes les autres villes ont emprunté des tendances haussières de leurs indices mais à des degrés d'augmentation bien différents.

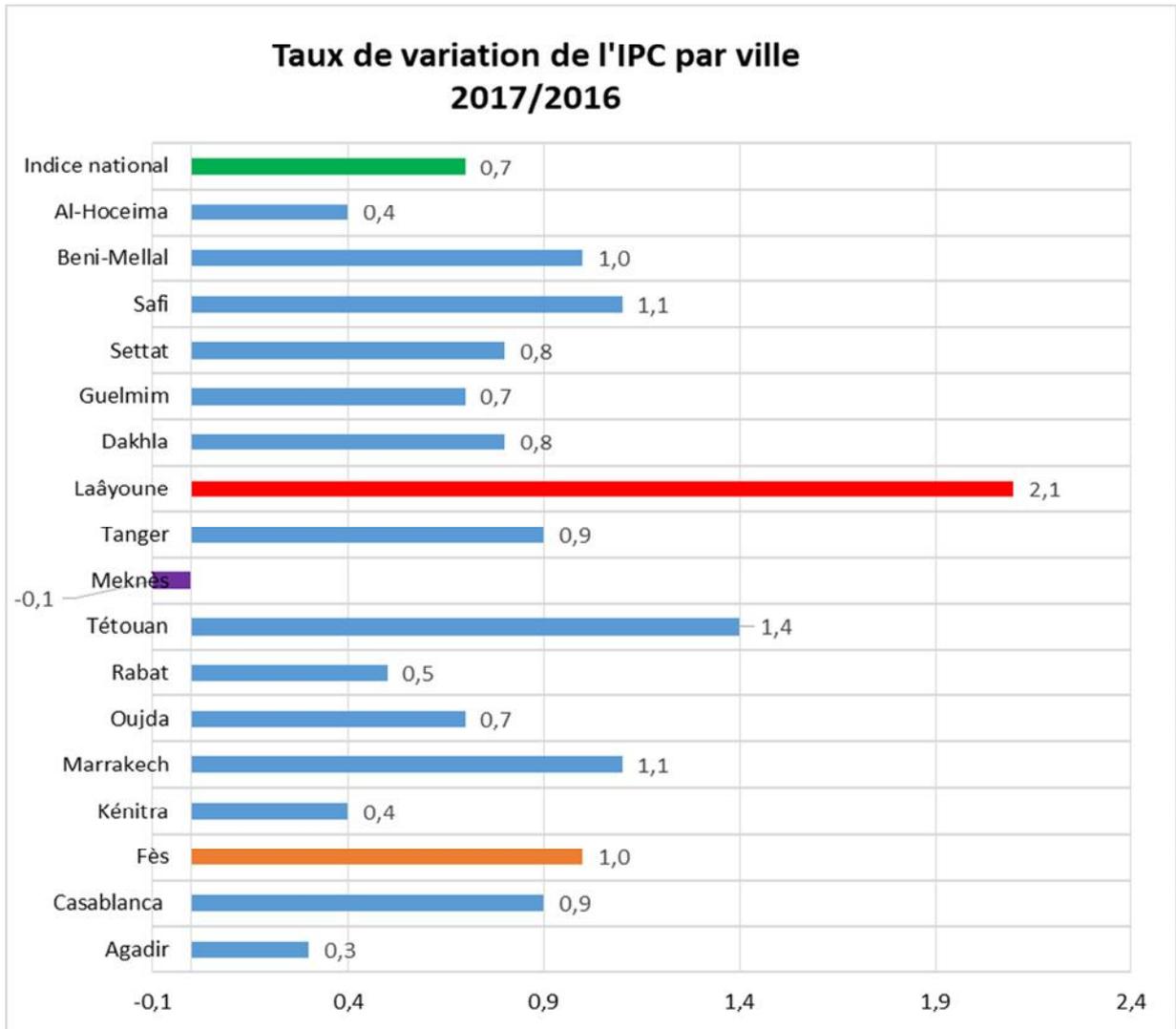
En effet, la ville de Laâyoune s'est fait remarquer, des autres villes, par la plus forte augmentation du niveau général des prix avec une variation de son indice de l'ordre de 2,1 %, suivie de la ville de Tétouan avec 1,4 % et les villes de Marrakech et Safi avec une variation identique de l'ordre de 1,1 %.

Par ailleurs, les faibles hausses des indices des prix à la consommation ont été enregistrées au niveau des villes d'Agadir avec 0,3 %, d'Al Hoceima et Kénitra avec une même variation de 0,4 %. Pour la ville de Fès, la variation de l'IPC a enregistré une variation de 1,0 % dépassant ainsi celle de l'indice national qui a atteint 0,7 % seulement.

Tab4 : Evolution de l'IPC selon les villes entre 2006 et 2017

Villes	IPC moyens annuels		
	2016	2017	Var.%
Agadir	115,4	115,8	0,3
Casablanca	119,5	120,6	0,9
Fès	117,1	118,3	1,0
Kénitra	116,0	116,5	0,4
Marrakech	117,0	118,3	1,1
Oujda	115,3	116,1	0,7
Rabat	115,1	115,7	0,5
Tétouan	116,3	117,9	1,4
Meknès	120,1	120,0	-0,1
Tanger	119,1	120,2	0,9
Laâyoune	116,5	118,9	2,1
Dakhla	117,4	118,3	0,8
Guelmim	116,0	116,8	0,7
Settat	116,1	117,0	0,8
Safi	111,6	112,8	1,1
Beni-Mellal	115,6	116,8	1,0
Al-Hoceima	117,9	118,4	0,4
Indice national	117,1	117,9	0,7

Le graphique ci-dessous permet de mieux illustrer les écarts de variations de l'IPC entre les villes en 2017 par rapport à 2016.



Détails des variations de l'IPC entre les deux années 2016 et 2017
Ville de Fès

DIVISIONS DE PRODUITS	2016	2017	Var en %
PRODUITS ALIMENTAIRES ET BOISSONS NON ALCOOLISÉES	124,8	125,9	0,8
PRODUITS ALIMENTAIRES	124,6	125,6	0,8
VIANDE	108,9	109,4	0,5
POISSON ET FRUITS DE MER	135,2	138,5	2,5
LAIT, FROMAGE ET OEUFS	122,0	119,3	-2,2
HUILES ET GRAISSES	132,8	142,3	7,2
FRUITS	140,4	131,4	-6,4
LEGUMES	127,2	132,1	3,8
SUCRE, CONFITURE, MIEL, CHOCOLAT ET CONFESERIE	121,0	122,2	1,0
PRODUITS ALIMENTAIRES N.C.A.	172,4	170,0	-1,4
BOISSONS NON ALCOOLISÉES	131,0	131,8	0,6
CAFE, THE ET CACAO	136,3	137,3	0,7
BOISSONS ALCOOLISÉES ET TABAC	121,2	123,1	1,6
TABAC	121,1	123,0	1,6
ARTICLES D'HABILLEMENT ET CHAUSSURES	113,6	114,0	0,4
TISSUS POUR HABILLEMENT	95,7	95,0	-0,7
VETEMENTS	119,8	120,0	0,2
AUTRES ARTICLES ET ACCESSOIRES D'HABILLEMENT	88,7	85,5	-3,7
NETTOYAGE, REPARATION ET LOCATION D'ARTICLES D'HABILLEMENT	108,3	107,5	-0,7
CHAUSSURES	102,3	103,9	1,7
LOGEMENT, EAU, GAZ, ELECTRICITE ET AUTRES COMBUSTIBLES	115,9	117,3	1,2
LOYERS EFFECTIVEMENT PAYES PAR LES LOCATAIRES	116,6	117,8	1,0
ENTRETIEN ET REPARATION DE LOGEMENT	119,9	121,4	1,2
FOURNITURES POUR TRAVAUX D'ENTRETIEN ET DE REPARATION DES LOGEMENT	118,3	121,9	3,0
ELECTRICITE, GAZ ET AUTRES COMBUSTIBLES	112,0	114,1	1,8
ELECTRICITE	117,0	120,1	2,6
COMBUSTIBLES SOLIDES	114,8	126,3	10,0
MEUBLES, ARTICLES DE MENAGE ET ENTRETIEN COURANT DU FOYER	110,0	111,1	1,0
MEUBLES, ARTICLES D'AMEUBLEMENT, TAPIS ET AUTRES REVETEMENTS	123,5	124,5	0,8
MEUBLES ET ARTICLES D'AMEUBLEMENT	128,4	128,5	0,1
TAPIS ET REVÊTEMENTS DE SOL DIVERS	98,7	103,8	5,2
ARTICLES DE MÉNAGE EN TEXTILES	109,0	109,7	0,7
APPAREILS MÉNAGERS	93,0	94,6	1,7
GROS APPAREILS MENAGERS, ELECTRIQUES OU NON	93,8	95,2	1,5
PETITS APPAREILS ÉLECTROMÉNAGERS	74,9	80,5	7,4
REPARATION D'APPAREILS MÉNAGERS	100,0	100,0	0,0
VERRERIE, VAISSELLE ET USTENSILES DE MÉNAGE	100,9	107,0	6,1
VERRERIE, VAISSELLE ET USTENSILES DE MÉNAGE	100,9	107,0	6,1
OUTILLAGE ET AUTRE MATÉRIEL POUR LA MAISON ET LE JARDIN	110,9	113,3	2,1
PETIT OUTILLAGE ET ACCESSOIRES DIVERS	110,9	113,3	2,1
BIENS ET SERVICES LIÉS À L'ENTRETIEN COURANT DU FOYER	112,7	112,8	0,1
BIENS D'ÉQUIPEMENT MÉNAGER NON DURABLES	114,4	114,5	0,1
SANTÉ	104,3	105,8	1,4
SERVICES AMBULATOIRES	109,0	112,8	3,5
SERVICES MÉDICAUX	117,9	126,3	7,1
TRANSPORTS	103,2	104,6	1,3
ACHAT DE VÉHICULES	94,6	92,9	-1,8
VOITURES AUTOMOBILES	93,8	91,9	-2,1

MOTOCYCLES	112,5	112,2	-0,2
BICYCLETTES	137,9	153,0	10,9
DÉPENSES D'UTILISATION DES VÉHICULES	109,6	115,5	5,4
PIÈCES DE RECHANGE ET ACCESSOIRES POUR VEHICULES DE TOURISME	118,3	118,9	0,5
CARBURANTS ET LUBRIFIANTS POUR VEHICULES DE TOURISME	107,4	117,1	9,0
SERVICES DE TRANSPORT	110,5	110,2	-0,2
TRANSPORT AÉRIEN DE PASSAGERS	92,6	87,2	-5,8
LOISIRS ET CULTURE	82,9	83,4	0,5
MATÉRIEL AUDIOVISUEL, PHOTOGRAPHIQUE ET DE TRAITEMENT DE L'INFORMATION	61,8	60,8	-1,5
MATERIEL DE RECEPTION, D'ENREGISTREMENT ET DE REPRODUCTION DU SON ET DE L'IMAGE	60,0	59,2	-1,4
MATERIEL PHOTOGRAPHIQUE ET CINEMATOGRAPHIQUE ET APPAREILS OPTIQUES	54,5	53,8	-1,3
MATÉRIEL DE TRAITEMENT DE L'INFORMATION	50,1	47,5	-5,2
REPARATION DE MATERIEL AUDIOVISUEL, PHOTOGRAPHIQUE ET DE TRAITEMENT DE L'INFORMATION	153,7	155,7	1,3
AUTRES ARTICLES ET MATÉRIEL DE LOISIRS, DE JARDINAGE ET ANIM	100,5	101,6	1,2
JEUX, JOUETS ET PASSE-TEMPS	99,9	101,0	1,1
ARTICLES DE SPORT, MATÉRIEL DE CAMPING ET MATÉRIEL POUR ACTIVITES DE PEIL AIR	106,7	109,9	3,0
SERVICES RÉCRÉATIFS ET CULTURELS	97,3	99,2	2,0
SERVICES RCREATIFS ET SPORTIFS	100,0	104,6	4,6
JOURNAUX, LIVRES ET ARTICLES DE PAPETERIE	107,3	110,0	2,6
PAPETERIE ET MATÉRIEL DE DESSIN	101,0	105,8	4,7
ENSEIGNEMENT	157,9	161,9	2,5
ENSEIGNEMENT PRÉÉLÉMENTAIRE ET PRIMAIRE	175,9	181,6	3,2
ENSEIGNEMENT POSTSECONDAIRE NON SUPÉRIEUR	137,9	141,2	2,4
ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR	141,3	142,6	0,9
RESTAURANTS ET HÔTELS	137,4	136,8	-0,4
SERVICES DE RESTAURATION	137,9	137,3	-0,4
RESTAURANTS, CAFÉS ET ÉTABLISSEMENTS SIMILAIRES	138,0	137,4	-0,5
SERVICES D'HÉBERGEMENT	109,4	110,3	0,8
BIENS ET SERVICES DIVERS	121,5	122,7	1,0
SOINS CORPORELS	122,5	122,7	0,2
APPAREILS ELECTRIQUES POUR SOINS CORPORELS	100,3	104,5	4,2
AUTRES APPAREILS, ARTICLES ET PRODUITS POUR SOINS CORPORELS	102,2	102,8	0,6
EFFETS PERSONNELS N.C.A.	224,6	241,5	7,5
ARTICLES DE BIJOUTERIE ET HORLOGERIE	301,2	320,0	6,2
AUTRES EFFETS PERSONNELS	115,3	129,6	12,4
INDICE GENERAL	117,1	118,3	1,0

